

**Destinataire :** Tous les pharmaciens de la communauté

**Source :** Courriel reçu le 29 juillet de la part de :

- Venessa Doyon Kemp, pharmacienne conseil, Comité régional sur les services pharmaceutiques de Montréal

**Date :** 30 juillet 2020

**Objet :** Mise en vigueur d'une ordonnance collective pour la prescription d'une prophylaxie post-exposition pour prévenir la Maladie de Lyme chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique

---

Bonjour,

Nous souhaitons porter à votre attention cette communication du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP) de Montréal.

Le CRSP de Montréal a le plaisir d'annoncer la mise en vigueur d'une ordonnance collective pour la prescription d'une prophylaxie post-exposition pour prévenir la Maladie de Lyme chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique. Cette ordonnance cible tous les pharmaciens communautaires pratiquant dans la région sociosanitaire de Montréal.

Nous vous invitons à suivre les formations suggérées ci-dessous afin de renforcer vos connaissances sur la Maladie de Lyme. Une annonce au public suivra à la mi-août donc nous vous conseillons de prendre connaissance de l'ordonnance rapidement.

Prophylaxie post-exposition par doxycycline en dose unique pour prévenir la Maladie de Lyme chez une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique : Des données scientifiques à la mise en pratique :

<https://www.inesss.qc.ca/outils-cliniques/webinaires-et-capsules-videos/webinaires.html>

Maladie de Lyme (Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec) :

<https://fc.appsq.org/courses/maladie-de-lyme>